Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260904-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 21/09/2026

Date de convocation : 14/09/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 23
- conseillers votants : 28
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Emma STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TRÉGUER,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Gwendal LE COQ
David NORMAND, pouvoir à Claude DARÉ
Vincent VERBÈQUE, pouvoir à Corinne ROPERT

Absents : Jean-Christophe MILIN

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-09-04

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION – PISTE DE GLISSE UNIVERSELLE – PACTE FINISTERE

Le Pacte Finistère 2030 est le programme du Conseil départemental du Finistère destiné à soutenir les investissements des communes et intercommunalités. Doté de 210 millions d'euros, il vise à accélérer l'aménagement des territoires, la transition écologique et le développement des équipements publics.

Il repose sur quatre axes :
- Le soutien aux projets communaux du quotidien ;
- Le financement de projets structurants des communes et EPCI ;
- L'accompagnement des projets d'intérêt départemental ou régional ;
- L'appui en ingénierie aux collectivités.

L'objectif est de proposer aux collectivités un dispositif plus simple, plus équitable et plus transparent pour concrétiser leurs projets jusqu'en 2030.

Dans le cadre de sa politique de développement du sport, la commune de Lannilis a complété ses installations en implantant une piste de glisse universelle ou pumptrack.

Cet équipement permet aux habitants de pratiquer librement une activité physique, et d'améliorer le cadre de vie des Lannilisiens en complétant l'offre de loisirs du complexe de Mézéozen (city stade, plaine de jeu...).

Le montant des travaux s'élève à 187 000€ HT.

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la volonté de la commune de Lannilis de développer des équipements de loisirs et sportifs à destination des jeunes, des familles et de l'ensemble des habitants ;

Considérant la création d'une piste de glisse sur le territoire communal, permettant de favoriser la pratique des sports urbains et de renforcer l'attractivité du site ;

Considérant que le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 187 000 € HT ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260904-DE

Considérant que ce projet bénéficie d'un accompagnement financier du conseil départemental du Finistère dans le cadre du pacte Finistère ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **valide le plan de financement prévisionnel de l'opération dont le montant s'élève à 187 000 € ;**
- **sollicite auprès du conseil départemental du Finistère l'attribution d'une subvention au titre du pacte Finistère pour la réalisation de ce projet ;**
- **autorise Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction et à l'attribution de cette subvention ainsi qu'à entreprendre toutes les démarches afférentes au dossier.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)